

Renseignements utiles à qui voyage

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **16 (1936)**

Heft 10

PDF erstellt am: **11.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Renseignements utiles à qui voyage

SUISSE

L'essence à prix réduit francs français 7,50 les 5 litres

Le Conseil Fédéral a décidé de maintenir en 1937 (jusqu'au 31 octobre) la ristourne usuelle de 30 % sur le prix de l'essence accordée aux automobilistes étrangers qui passent 3 nuits consécutives en Suisse. — La ristourne sur les super-carburants reste fixée également à 13 centimes suisses par litre (environ Fr. fr. 3,25 par bidon).

Comme l'année dernière, il suffira que l'automobiliste réclame à l'entrée en Suisse le *certificat* sur lequel il aura soin de faire noter tous ses achats d'essence payés au prix normal de 43 centimes suisses le litre (soit en valeur française Fr. 10,75 les 5 litres).

Après avoir passé au moins *trois nuits* consécutives en Suisse, l'automobiliste pourra obtenir par le douanier, à la sortie de Suisse, le remboursement de 13 centimes suisses par litre, soit 30 % du prix payé, et pour une quantité maximum de 300 litres. L'essence ne lui aura donc coûté que Fr. fr. 1,50 le litre.

Séjours d'hiver avec le nouveau franc suisse

Le change élevé du franc suisse était jusqu'ici un obstacle à la réalisation de maints désirs de vacances et de voyages. La Suisse, où l'on se rendait d'ordinaire chaque année, n'avait en réalité pas des prix trop élevés, mais une monnaie trop chère. Au bon moment, juste avant le début de la saison d'hiver, la Suisse a dévalué son franc de 30 %. Elle est ainsi devenue tout à coup, pour tous les pays qui avaient dévalué précédemment, meilleur marché de 40 %. Les portes de ce paradis des skieurs sont désormais grandes ouvertes. Le fossé qui séparait ce pays de ses hôtes est comblé. C'est qu'en effet, malgré la dévaluation, les prix des hôtels n'augmentent pas. Les réductions de 30 à 45 % accordées par les chemins de fer suisses aux étrangers séjournant au moins six jours dans le pays contiennent également à être en vigueur.

Trains de luxe à destination de la Suisse Hiver 1936-1937

En vertu d'une décision prise par les Compagnies de transport intéressées, décision modifiant partiellement les dispositions figurant dans les horaires généraux et spéciaux, les trains de luxe :

Engadine Express (Paris et Calais-Bâle-Zurich-Coire (Saint-Moritz));

Oberland Express (Paris et Calais-Delle-Berne-Interlaken), composés exclusivement de wagons-lits de 1^{re} et 2^e classes, circuleront *tous les jours*, dimanches compris, du 18 décembre 1936 au 28 février 1937 inclus.

En dehors de cette période, ces trains circuleront trois fois par semaine, les lundis, mercredis et vendredis, au départ de Paris et de Calais, du 1^{er} au 12 mars 1937 inclus.

Chemins de fer fédéraux suisses,
Agence de Paris.

FRANCE

Plaisirs de Neige P.O.-Midi Pyrénées et Auvergne

LUCHON-SUPER-BAGNERES (1.800 m. d'altitude).

FONT-ROMEUE (1.800 m. d'altitude).

Col de PUYSMORENS (1.900 m. d'altitude).

Trains au départ de Paris-Orsay :

1^{re} et 2^e classes : 19 h. 55;

Toutes classes : 22 h. 05.

Pour LUCHON : W.-L. de 1^{re}, 2^e et 3^e classes tous les jours du 4 décembre au 3 avril.

Pour PUYSMORENS : voitures-dortoirs 2^e et 3^e classes, vendredis, samedis et veilles de fêtes du 4 décembre au 1^{er} mai.

Le MONT-DORE-SANCY (1.300 m.-1.800 m.).

Téléférique. Ecole du Ski-Club de Paris. — Relations de jour et de nuit.

Voitures-dortoirs 2^e et 3^e classes : vendredis, samedis et veilles de fêtes, du 5 décembre au 3 avril.

Renseignements aux Gares et Agences P.O.-Midi.

La neige des Vosges aux portes de Paris Le voyage le plus court

Grâce à des trains à marche rapide, à des services d'autocars et d'autochenilles prolongeant le rail

LES PISTES LES PLUS SURES

Des billets d'aller et retour valables 40 jours et des billets de fin de semaine à prix réduits seront délivrés du 1^{er} décembre au 30 avril pour les gares alsaciennes desservant le Donon (1.008 m.), le Struthof (740 m.), le Champ du Feu (1.099 m.), le Hohwald (600 m.), le Lac Blanc (1.054 m.), la Schlucht (1.139 m.), le Hohneck (1.361 m.), le Markstein (1.240 m.), le Grand Ballon (1.424 m.), le Ballon d'Alsace (1.242 m.).

Renseignez-vous aux Chemins de fer d'Alsace et de Lorraine :

A Paris, 5, rue de Florence (8^e).

A Strasbourg, 3, boulevard du Président-Wilson.

A la Maison du Tourisme, 127, Champs-Élysées, Paris (8^e).

Ainsi qu'aux principales agences de voyages.

Nouveau service maritime par ferry-boats entre la France et l'Angleterre

(via Dunkerque-Douvres)

A dater du 14 octobre 1936, au départ de Londres, et du 15 octobre, au départ de Paris, un service direct de nuit par wagons-lits (1^{re} et 2^e classes) est assuré journellement (dimanches compris) entre Paris et Londres et vice-versa, par ferry-boats, les voyageurs de ces wagons-lits étant transportés sans transbordement entre les deux capitales. Les ferry-boats transporteront également, dans les deux sens, avec transbordement aux ports de Dunkerque et de Douvres, les voyageurs ordinaires de 1^{re}, 2^e et 3^e classes pour lesquels des cabines et des salons confortables ont été aménagés. Les voyageurs de 3^e classe seront admis en 2^e classe sur le bateau.